

Réunion PDG CNRS - OS, 21 janvier 2022

CNRS : A. Petit, C. Coudroy, Hdl Giraudière, Marie Galloo-Parcot (RH adjointe)

SNTRS : Josiane, Patrick ; SNCS, FO-ESR, SudRe, SGEN, CGC, SNPTES

AP : actualité du jour : Macron propose de me reconduire ; j'espère que l'Assemblée Nationale et le Sénat ne s'y opposeront pas, mais ça serait compliquer les choses.

1) Déclaration de Macron / France Université

A. Petit :

J'ai été reçu par Macron le lendemain de ces discours. Le président dit qu'il n'a jamais été question de dissoudre les organismes nationaux dans les universités. La formulation "agence de moyens" est certes à revoir car il y a confusion avec l'ANR, du fait que nous portons des grands programmes nationaux. Nous portons les PEPR (12 des 19 PEPR et tous les PEPR exploratoires).

Réflexion à conduire sur les UMR notamment. Parfois le CNRS y a une participation très faible. Les UMR sont une bonne granularité pour la science. Une réflexion est en cours au niveau de la DGR1 sur « tutelle principale et tutelle secondaire ».

Le CNRS d'aujourd'hui n'a rien à voir avec celui d'origine de Jean Perrin... et il faut continuer d'évoluer. L'ensemble des grandes questions qui se posent montre la nécessité des approches inter et pluri disciplinaires, et cela me conforte dans l'idée d'un CNRS fort.

On a besoin d'un CNRS fort ! Après le rapport de la Cour des comptes, j'étais allé discuter avec Moscovici. Il dit que la Cour peut écrire des notes prospectives... La note n'engage que ses auteurs. De toute façon, le transfert du personnel des EPST est impossible.

J'espère vous avoir convaincus de mon attachement au CNRS et de l'importance d'avoir un CNRS performant, de renforcer la capacité des organismes de recherche à jouer le rôle d'agence de moyen pour porter les grands programmes des EPST.

SNCS : oui, nous sommes très attachés au CNRS ; il y a des faisceaux quand même, dans les déclarations. Quelle sera l'ampleur de la "simplification" affichée des UMRs...

CGT : l'attaque du statut de chercheurs à temps plein est un serpent de mer qui revient très régulièrement ! Et les UAR (unité d'appui à la recherche ; ex UMS) sont une complexification et NON pas une simplification, ET mutualisation, avec risque d'éloignement voire de sortie de certains agents des laboratoires. Pourtant, le fonctionnement en équipes intégrées (ingénieurs, techniciens et chercheurs) est essentiel. L'INSU met une bonne proportion des recrutements ingénieurs et techniciens dans ces UAR (OSU) et nos DU nous font le chantage dans les conseils de laboratoire !

AP : bien d'autres pays ont des chercheurs permanents (Max Planck, ...), et il y a donc des contrevérités (que j'ai signalées à Macron) ! Je signale de plus que la moitié des Chercheurs du CNRS enseigne, même si c'est avec une moyenne de 33 heures / an. Et c'est sur la base du volontariat. Sur les UAR, la première dimension est le changement de nom (UMS, UPS...) en Unité d'appui ; ces unités peuvent faire de la recherche, et passent dans ce cas devant le CoNRS. La mutualisation entre différentes UMRs est de la politique scientifique des instituts. Il faut en discuter. Ça ne me choque pas que l'INSU notamment

choisisse de mutualiser de l'appui sur différents instituts. **Et il y a la montée en puissance des universités : comment on fait dans ce paysage ?**

SNCS : Préciser cette notion de support du personnel CNRS ?

AP : soutien est plus pour la science et c'est normal que le CNRS participe bien. L'appui, par contre, pose plus problème : les universités se sont de plus en plus défaussées sur les organismes comme le CNRS. Ce n'est pas normal !

CGT : il me semblait que la politique du CNRS était de recruter des ingénieurs et techniciens là où il y avait des chercheurs, alors qu'on a vu des redéploiements là où il y avait peu de chercheurs... Autre chose : la CPU a parlé de "délégation pleine et entière des UMRs" : ça n'est pas lié à une simplification, mais à une réorientation politique... de plus la délégation de gestion entraîne la récupération des budgets liés au préciput et donc avoir les délégations de gestion de toutes les UMRs signifie avoir tous les budgets associés à cette délégation. Il faut noter que les attaques contre le personnel et les organismes sont devenues systématiques !

AP : je ne fais pas la distinction entre les Ch et les IT. Il y a beaucoup d'unités où il y a moins de 15 agents CNRS. Il faut poser la question de garder une gestion de ces unités..... Les universités sont mieux classées maintenant et c'est très bien, mais elles ne feront pas beaucoup mieux. Il faut certes affirmer le rôle et la place du CNRS, mais je ne rentrerai pas dans ce jeu de cour d'école qui consiste à dire qu'on est meilleur que telle ou telle université. L'enjeu est bien plus important. Les concurrents des universités ne sont pas les organismes de recherche, mais les universités étrangères.

SUD : il y a beaucoup d'expressions différentes convergeant vers des attaques des organismes de recherche : ce n'est pas des querelles, et cela amène des réponses. A partir de quel niveau d'attaque, vous exprimerez-vous ? Quels seraient les points qui vous feraient démissionner ? Et puis, quelle politique de recrutement ?

AP : non la recherche et dont le CNRS n'est pas là pour faire de l'aménagement du territoire... Attention de ne pas laisser croire que nous avons les mêmes missions que les autres établissements, sinon on pourrait effectivement dire que nous ne servons à rien comme organisme ! Il peut y avoir de excellence partout sur le territoire, mais non de la recherche d'excellence dans tous les domaines partout sur le territoire. Le rôle du CNRS qui est un acteur important était de permettre aux très bons d'être encore meilleurs, mais la vie ne s'arrête pas au rôle du CNRS...

Pour le recrutement, il faudra faire des choix car l'enveloppe est la même pour tous les types de recrutements. La masse salariale est déjà très élevée ! On ne peut pas faire plus, sinon on ne sera plus capable de financer de la recherche.

SNCS : quid des personnels qui partent du CNRS hors retraite et de façon temporaire ? 2000 personnes environ. Cela voudrait dire que 16% des agents CNRS travaillent hors du CNRS.

HdIG : l'essentiel sont des ingénieurs ; regarder par BAP.

SGEN : (rien d'intéressant et j'ai fait autre chose)

AP : il faut faire des choix entre "embaucher plus de monde et leur donner moins de moyens de recherche" et "embaucher moins de monde et leur donner plus de moyen...". Cela pose aussi la question des permanents versus précaires.

FO-ESR : Macron a dit "les universités devront demain être les centres de gravité de l'excellence, de la recherche...". Plus que de la simplification, les droits du personnel sont très souvent attaqués dans les restructurations.

AP : en 2004, j'étais directeur du Département STIC. Les universités ne s'intéressaient pas à la recherche. Les choses ont changé. Il faut se poser la question de notre rôle !

SNPTES : le constat dans les universités.... Manque de moyens humains ???

AP : nous ne sommes pas l'agence d'intérim des universités !

CGT : revenons sur vos propos sur permanents versus précaires ; quid du glissement vieillesse technicité (GVT) que nous devons assumer à la place de Bercy ?

AP : attention à séparer les masses salariales sous subvention d'Etat et le reste... Mettre en place une vraie politique prenant en compte le g.v.t. Considérez-vous les doctorants et les post-doc comme des précaires ?

SNCS : Précisons qu'il est inadmissible que des précaires soient sur des fonctions pérennes ! Nous pourrions être d'accord là-dessus, non ? Passons au site de Meudon : quid de l'accompagnement des agents, notamment avec des primes ?

AP : vous posez toujours la même question ! Où proposez-vous de prendre de telles primes ? Sur le fonctionnement des labos ? Il y a un million d'euros le budget prime, et pas de marge de redéploiement d'argent en interne...

SNCS : la vente de certaines parties de Meudon a rapporté de l'argent... Il y a la question de l'electro-aimant historique...

AP : on va gérer l'electro-aimant

2) CoNRS

AP : on a fait remonter nos propositions. Il ne se passera certainement rien avant la pdtielle.

SNCS : ça sera correct de nous envoyer le document transmis au MESRI.

AP : NON. Sinon ça finirait dans AEF et NewsTank. Le contenu du doc est ce qu'A. Schühl vous a dit. [Si le ministère désavoue nos propositions, on aurait l'air de quoi dans les journaux ?]

SUD : nous avons des comptes à rendre à nos mandants, et donc nous publierions en effet toute info, même si ça n'est pas dans la forme du doc officiel.

SNCS : au minimum, il faudrait une restitution d'A. Schühl aux OS. Il y a quand même un problème de méthode, car c'était convenu au début...

AP : je pensais que ça avait été fait. Je vais voir avec Alain S.

CGT : quid de l'évaluation des agents Chercheurs versus celle des labos ? Quid des nommés aux sections et CIS qu'on attend toujours ?

AP : on discute de l'évaluation avec la CPCN. Sur les nominations, nous avons proposé que ça soit le pdg qui nomme au lieu du MESRI et vous n'étiez pas d'accord...

3) Autres questions

CGT : revenons sur le Ganil. Quid du rapport remis par Spiro ? Qu'est-il prévu pour le personnel ?

AP : je serais pour que le rapport soit rendu public. Le rapport donne des perspectives sur le moyen et long terme programme écrit jusqu'à 2030/2035 ; pour arriver à cette échéance, il y a des études liminaires à conduire.

Faire un point avec le CEA pour retransmettre dans son intégralité le rapport.

[rien de plus sur l'emploi !]

SNCS : les PEPR ?

AP : PEPR = stratégie d'accélération ... si le CNRS se voit confier un PEPR, le contenu se voit confier à des chercheurs du CNRS : chaque thème de PEPR et son contenu ne peuvent être faits que par des scientifiques. Les PEPR exploratoires sont portés par des individus, 4 exploratoires ont été retenus.

Pas d'appel interne à PEPR : pas l'esprit de ces sujets ; dans quelle mesure ça vient d'en haut et dans quelles mesures ça vient d'en bas... Si le bon système est l'appel à projet, alors ça ne sera pas au CNRS de le faire... l'ANR pourra le faire !

Le SNCS est pour du collégial.

4) Le RIPEC

SGEN : les LDG... allez-vous nous associer ?

AP : oui. Le calendrier est précis. HdIG : commencer mi-février. En DRH-OS : 9 mars, 6 avril, puis pré-CT et CA (juin).

5) Autres

Sud : d'autres soucis. La gestion RH par institut est un frein à la mobilité.

C. Coudroy : Le découpage par institut a fait ses preuves depuis 2012, donc c'est un bon modèle.

CGC : quid de l'harmonisation des outils de gestion ? Autre chose : la PSC. Est-ce que le CNRS puisera dans son bas de laine ou y aura-t-il une enveloppe ? Enfin, les élections professionnelles...

AP : comment voulez-vous harmoniser les outils de 100 établissements indépendants ? Une interface commune, à la rigueur...

HdIG : budget : entre 15000/ 12000 agents concernés cela représente 6 M€. Serait abondé en cours d'année par l'État. Le premier versement aux agents devrait être fait en mars. On va communiquer à nouveau.

CGT : HCERES et comités de visite ?

AP : point abordé avec la CPCN la semaine dernière ; attention à ne pas complexifier avec des visites multiples et différentes selon les unités. On discute autour d'un scénario de 3 conditions : accord de l'institut, de la section, du DU, alors on organiserait une visite. Y associer les autres tutelles ?

FO-ESR : supprimer des points des règlements intérieurs (sur la confidentialité des travaux) ; le télétravail (TT) : le CNRS a-t-il contraint certains agents au télétravail qui ne le souhaitaient pas ?

AP : contraints à la baïonnette... Non, nous avons laissé le soin aux DU d'organiser le TT.

HdIG : ça n'est pas le moment de changer des choses. Je n'ai pas travaillé la question de la confidentialité dans le règlement intérieur...

FSU : HCERES bis...

AP : nous ne pouvons pas faire comme si le HCERES n'existait pas ! On ne passe pas au feu rouge...

Sud : on peut quand faire comme si le HCERES n'existait pas !